



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **GMG Groupe Médical de la Gare Sàrl**, Place de la Gare 9A, 1003 Lausanne
2. Déclaration de faillite: 01.12.2011
3. Suspension de faillite: 23.03.2012
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 13.04.2012
5. Avance de frais: CHF 7'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** La faillite avait fait l'objet d'une publication de faillite/appeal aux créanciers le 10 février 2012. Ensuite de constatation de défaut d'actif, l'administration de la faillite a demandé la suspension de la liquidation de cette faillite au Président du Tribunal d'arrondissement de Lausanne.

Office des Faillites de Lausanne
021.316.65.07
1014 Lausanne Adm cant

00756415

